

Le SDEE aux côtés des collectivités



Élus des Syndicats d'énergie, pilotes du groupement d'achat d'énergie, en réunion à Albi

À l'occasion de la réunion de cadrage de la stratégie du groupement d'achat d'électricité pour les années 2023 et 2024, organisée le 11 mars à Albi, Alain Asruc, président du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère, coordonnateur du groupement en Lozère, a pu échanger avec ses homologues sur les préoccupations des collectivités et autres structures adhérentes du groupement, suite à la forte augmentation des prix de fourniture pour l'année 2022.

Le constat a été unanime, et malgré la hausse des prix des derniers contrats conclus par le groupement, son action a été saluée en rappelant que celui-ci a permis la mise en place d'une véritable stratégie d'achat tout en sécurisant de nombreux acheteurs.

Il ne s'agit pas d'affirmer que les choix effectués ou à venir sont les meilleurs, mais face aux incertitudes et aux tensions auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés, la cohésion et la solidarité semblent être les attitudes à privilégier. Dans un contexte géopolitique toujours instable dû au conflit russo-ukrainien, entraînant une extrême volatilité des cours de

l'énergie, la position à tenir pour les années 2023 et 2024 reste pour sa part extrêmement compliquée à définir. Le marché étant toujours fortement sous tension, avec par exemple fin février une augmentation de 30 % du prix du MWh sur le marché de gros en une semaine, le choix d'une stratégie d'achat "en bon père de famille" a été adopté, dans un esprit de sécurisation des achats et de limitation des risques pour l'ensemble des membres du groupement. Le groupement d'achat réunit plus de 2 000 acheteurs sur 11 départements.

Une problématique évoquée au niveau national le 23 février, lors du Conseil d'administration de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), instance nationale de représentation des Syndicats d'énergie, Alain Astruc, président du SDEE, et Jacques Blanc, président d'honneur du SDEE et président de la Commission Europe de la FNCCR, ont eu l'occasion de faire part de l'inquiétude des collectivités confrontées à la flambée des prix de l'énergie.

Les membres du Conseil d'administration de la FNCCR ont également échangé avec Marc Benayoun,

directeur exécutif du Groupe EDF en charge du Pôle clients, services et territoires, sur les tensions inflationnistes affectant actuellement le marché de l'électricité, la position d'EDF et les solutions envisageables à court, moyen et long terme.

À l'heure actuelle, au niveau national, le constat n'est pas plus rassurant. Dans certains territoires, des communes se sont retrouvées face à des marchés infructueux, d'autres ont subi des augmentations encore plus importantes que celles supportées par le groupement que pilote le SDEE et des fermetures de bâtiments publics trop énergivores ont même déjà été constatées (piscines, gymnases, patinoires...). Plusieurs propositions de mesures de soutien aux collectivités ont été adressées par la FNCCR au Premier ministre, avec tout d'abord la possibilité d'accéder aux Tarifs réglementés de vente pour l'ensemble des collectivités qui le souhaitent, ainsi que la mise en place d'une "dotation énergie" en faveur des collectivités locales et de leurs groupements.

Le SDEE reste attentif aux décisions qui pourraient être prises dans les semaines à venir.

Comité syndical du SDEE : les orientations budgétaires débattues

Le 8 mars le Comité syndical du SDEE s'est réuni pour débattre des orientations budgétaires 2022. Les opérations envisagées pour l'année à venir qui ont été présentées par le président du Syndicat Alain Astruc, confirment l'engagement du Syndicat aux côtés de ses collectivités adhérentes.

Les crédits d'investissement consacrés aux travaux d'électrification et de voirie seront maintenus. L'accompagnement du SDEE pour la rénovation de l'éclairage public et la réalisation de travaux d'eau et d'assainissement sera lui aussi pérennisé, et les soutiens à la modernisation des installations de collecte des déchets du département seront pour leur part renforcés avec la poursuite du programme de rénovation des points d'apport volontaire et de celui concernant les centres de transfert des ordures ménagères.

L'implication récente du Syndicat en matière de transition énergétique sera elle aussi confortée avec la poursuite de l'accompagnement des projets de chaleur renouvelable et la mise en place d'un programme d'appui aux collectivités pour la



Réunion du Comité syndical du SDEE du 8 mars (de g à d) : Aurélie Mallet, directrice générale adjointe du SDEE - Pascal Salignac, directeur des services techniques du SDEE - Jean-Paul Pourquoi, vice-président du SDEE - Alain Astruc, président du SDEE - Laurent Llinas, directeur général des services du SDEE.

rénovation énergétique de leurs bâtiments publics tertiaires et scolaires (ACTEE 2).

Au cours de cette séance de travail, le Comité syndical a également débattu sur les sujets suivants :

- révision des tarifs pour l'année 2022
- mise en place du programme de sensibilisation aux économies

- d'énergie "Watty à l'école"
- expérimentation de nouvelles modalités pour la sensibilisation au tri des déchets
- création d'un poste de géomaticien/administrateur SIG
- cession de la station de ski du Mont-Lozère au Département
- L'Assemblée générale du Syndicat se déroulera mardi 29 mars.